



170 800 emplois « verts » et « verdissants » en Bourgogne-Franche-Comté

En Bourgogne-Franche-Comté, 5 800 actifs exercent un métier dit « vert » et 165 000 un métier « verdissant ». Les trois quarts des professionnels des métiers « verts » exercent un métier lié à l'assainissement, au traitement des déchets ou à la production et à la distribution d'eau. Les emplois verdissants relèvent essentiellement d'entreprises dont l'activité est sans lien direct avec l'environnement. La plupart de ces professions de l'économie verte sont surtout exercées par des hommes. Les ouvriers y sont très représentés et disposent souvent d'un niveau de formation CAP - BEP.

David Brion, Angéline Fournier, Insee

L'économie verte vise à utiliser moins ou mieux la ressource énergétique et les matières premières non renouvelables. En Bourgogne-Franche-Comté, près de 170 800 emplois sont liés à cette économie (cf. encadré). Ils représentent 15,5 % de l'emploi régional, une proportion comparable à la moyenne nationale.

5 800 emplois verts, surtout dans l'industrie

Les emplois verts sont en nombre limité dans l'économie. En Bourgogne-Franche-Comté, 5 800 personnes exercent un métier vert c'est-à-dire un métier « dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser ou corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement ».

1 44 % des métiers verts dans des entreprises dont l'activité principale n'est pas liée à l'environnement

Répartition des emplois verts et verdissants et de l'emploi total selon le secteur d'activité principale de l'établissement employeur en Bourgogne-Franche-Comté

		Entreprises à activité environnementale	Autres entreprises	Ensemble
Emplois verts	Nombre	3 300	2 500	5 800
	%	56	44	100
Emplois verdissants	Nombre	55 400	109 600	165 000
	%	34	66	100
Emploi total de la région	Nombre	221 900	878 400	1 100 300
	%	20	80	100

Les métiers et les entreprises à activité environnementale sont déterminés par une méthodologie de l'Onemv (cf encadré).

Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire

Les deux tiers de ces actifs relèvent du secteur industriel. En effet parmi les professionnels exerçant ces métiers, 43 % occupent un emploi lié à l'assainissement et au traitement des déchets, 35 % un métier en lien avec la production et la distribution d'eau et d'énergie. Il s'agit d'ouvriers souvent non qualifiés mais aussi de conducteurs chargés du ramassage des ordures ménagères. D'autres métiers ont des missions plus transversales (20 %) comme le traitement des pollutions. Enfin, la protection de la nature ne représente que 5 % des métiers verts et emploie par exemple des agents forestiers et des gardes des espaces naturels.

Ces métiers sont exercés pour 56 % d'entre eux dans des entreprises dont l'activité principale est environnementale (gestion des déchets, assainissement). Les autres s'intègrent au sein d'entreprises qui ne relèvent pas de l'économie verte. Il s'agit par exemple des métiers liés à la production et la distribution de combustibles gazeux ou d'électricité.

165 000 emplois verdissants, surtout dans les transports et le BTP

Les métiers verdissants n'ont pas de finalité environnementale mais intègrent de nouvelles « briques de compétence », en particulier les réglementations environnementales. Dans la région, 165 000 emplois sont verdissants. Ils sont situés pour les deux tiers dans des entreprises dont la vocation première n'est pas environnementale (figure 1).

Les 15 800 conducteurs routiers forment le premier contingent : leur pratique professionnelle intègre désormais

l'éco-conduite et l'optimisation des trajets. Les professionnels du bâtiment (maçons, couvreurs, électriciens, ouvriers...) sont aussi très concernés par les nouvelles normes et les enjeux de réduction de consommation d'énergie (isolation thermique, étanchéité) qui impliquent l'utilisation de nouveaux matériaux ainsi que la mise en œuvre de nouveaux procédés et de nouvelles technologies.

Beaucoup d'hommes, beaucoup de titulaires de CAP-BEP

Les trois quarts des professionnels des métiers verts ont un contrat à durée indéterminée. Leurs conditions d'emploi sont ainsi comparables à celle de la population active régionale occupée. Les structures d'âge sont également proches. Ces métiers sont aussi en très grande majorité occupés par des hommes (83 %). Néanmoins, les professions de l'animation sont davantage occupées par des femmes ; elles sont verdissantes en ce sens que la pratique professionnelle intègre une compétence en matière de sensibilisation des plus jeunes à la protection de l'environnement (figure 2).

La structure socioprofessionnelle des emplois verts et verdissants composée en grande partie d'ouvriers se reflète dans le niveau de formation initiale atteint par ces actifs. Ces derniers se distinguent de l'ensemble des actifs occupés de la région par une proportion de titulaires d'un CAP-BEP plus élevée (36 % contre 30 %), une part de diplômés de l'enseignement supérieur plus faible (26 % contre

30 %). Tous ces métiers sont régulièrement soumis aux évolutions des normes, réglementations et des techniques plus performantes d'un point de vue environnemental. La formation, initiale ou continue, doit s'adapter sans cesse pour accompagner l'évolution professionnelle de cette main d'oeuvre. ■

Méthodologie et définitions

L'économie verte est une économie porteuse d'amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources.

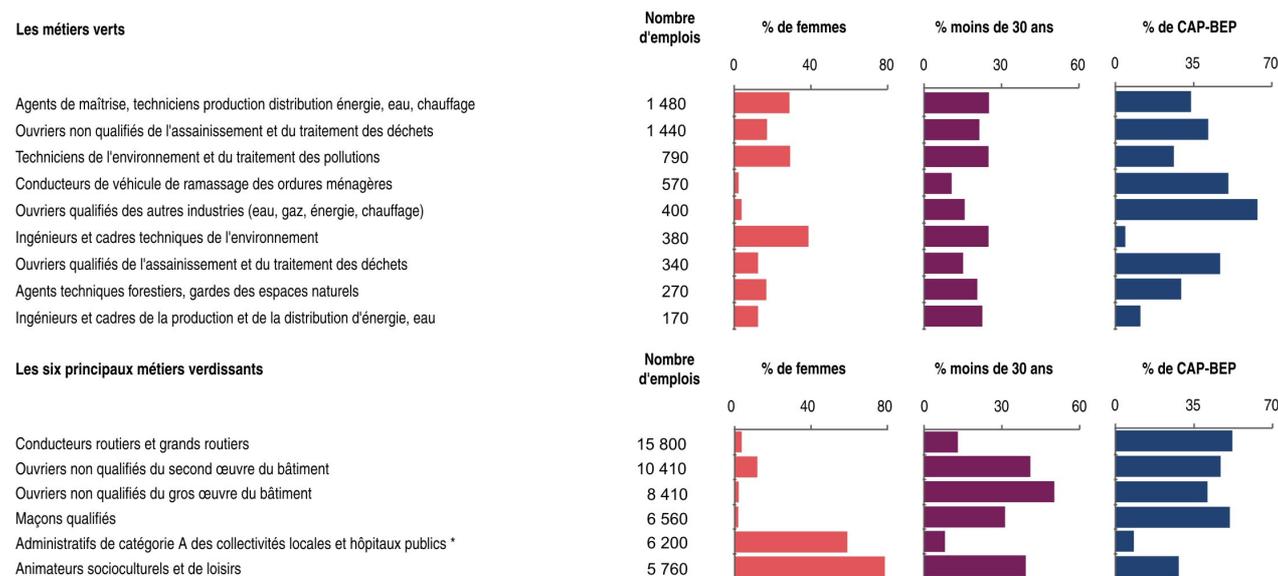
Pour l'Onemev (Observatoire National des Emplois et Métiers de l'Économie Verte), ces emplois regroupent les **métiers verts** (purement environnementaux) et **verdissants** (métiers dont le contenu intègre de nouvelles briques de compétences environnementales). À partir de la nomenclature des professions et catégories sociales (PCS 2003), 9 professions vertes et 73 professions verdissantes sont identifiées.

Ces métiers de l'économie verte peuvent être exercés ou non dans des **entreprises dont l'activité principale est liée à l'environnement**, c'est-à-dire celles qui agissent en faveur de la protection, de l'amélioration de l'environnement ou de la gestion des ressources naturelles. Celles-ci sont repérées à partir de la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2).

Les périmètres statistiques élaborés par l'Onemev offrent ainsi **une estimation du contour de l'économie verte**.

2 Des métiers verts surtout liés à l'assainissement et traitement des déchets et à la production et distribution d'eau et d'énergie

Nombre et caractéristiques des emplois dans les métiers de l'économie verte en Bourgogne-Franche-Comté



Les métiers et les entreprises à activité environnementale sont déterminés par une méthodologie de l'Onemev (cf encadré)

* Cadres chargés de développer les pratiques de développement durable dans leur administration

Source : Insee, Recensement de la population 2012, exploitation complémentaire

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Patrick Pétour

Rédacteur en chef :
Chantal Prenel

ISSN : en cours

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Mirault A., Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté, Insee Dossiers Bourgogne-Franche-Comté n°2, avril 2016
- Le marché de l'emploi de l'économie verte, CGDD et Onemev, Études et documents n°110, août 2014
- L'Onemev sur internet : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-observatoire-national-des-18551.html>



